Un rapport parle de "génocide" en RDC, le Rwanda s'insurge

@rib News, 26/08/2010 - Source ReutersLe rapport du Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'Onu sur les exactions commises en RÃ©publique dÃ©mocratique du Congo (RDC) fournira, selon ses auteurs, une base pour des poursuites pour gÃ©nocide.Ce rapport suscite la colÃ¨re du Rwanda, particuliÃ¨rement visÃ©, affirme Le Monde dans son Ã©dition datÃ©e de jeudi.
Le quotidien du soir dit s'Ãªtre procurÃ© la version quasi dÃ©finitive de ce document, qui doit Ãªtre publiÃ© en septembre, et fai Ã©tat de tensions entre Kigali et les Nations Unies en raison de son contenu.Le nombre de victimes des crimes commis entre 1993 et 2003 dans la rÃ©gion des Grands Lacs, en Afrique centrale, est incertain, mais il dÃ©passe le million.Selon des extraits du rapport reproduits par Le Monde, "les attaques systÃ©matiques et gÃ©nÃ©ralisÃ©es (contre les Hutus rÃ©fugiÃ en RÃ©publique dÃ©mocratique du Congo) rÃ©vÃ¨lent plusieurs Ã©lÃ©ments accablants qui, s'ils sont prouvÃ©s devant un trib compÃ©tent, pourraient Ãªtre qualifiÃ©s de crimes de gÃ©nocide".La Cour pÃ©nale internationale, compÃ©tente pour les crime commis aprÃ¨s sa crÃ©ation en 2002, n'est pas compÃ©tente pour juger ces faits remontant Ã la premiÃ¨re guerre en RDC (1996-97).Le Haut-Commissariat s'en remet Ã "la nÃ©cessitÃ© de crÃ©er de nouveaux mÃ©canismes" judiciaires pour "briser l cercle de l'impunitÃ©".Le rapport incrimine huit pays dans les crimes commis entre 1998 et 2003, lors de la deuxiÃ¨me guerre du Congo, notamment l'Angola, dont l'armÃ©e rÃ©guliÃ¨re aurait profitÃ© de sa prÃ©sence en RDC pour renforcer sa rÃ©pression Ã l'encontre des populations de l'enclave de Cabinda, situÃ©e dans le Bas-Congo.Le Rwanda, oÃ¹ un gÃ©nocide contre les Tutsis et les Hutus modÃ©rÃ©s a eu lieu en 1994, faisant 800.000 morts, est, selon Le Monde, le pays faisant le plus pression sur l'Onu pour que ce rapport ne soit pas publiÃ© en l'Ã©tat.L'utilisation du mot de "gÃ©nocide" contre les Hutus qui ont fui le Rwanda aprÃ¨s les massacres et ont Ã©tÃ© poursuivis en RDC par le nouveau pouvoir rwandais, aurait suscitÃ© le courroux du prÃ©sident Paul KagamÃ©, homme fort de Kigali depuis 1994.Le quotidien Ã©crit que le chef de l'Etat rwandais a menacÃ© de retirer ses nombreuses troupes des missions de maintien de la paix de l'Onu, notamment au Darfour. Le Monde | 26.08.10 |L'acte d'accusation de dix ans de crimes au Congo RDCRedoutÃ©e par les principaux acteurs rÃ©gionaux de l'interminable drame humain dans la rÃ©gion des Grands Lacs, la radiographie sans prÃ©cÃ©dent des crimes jalonnant dix ans de guerre en RÃ©publique dÃ©mocratique du Congo (RDC, ex-ZaÃ¯re) que vient d'Ã©tablir le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) est accablante, principalement pour le Rwanda voisin.Sur prÃ¨s de 600 pages, ce document, dont Le Monde a obtenu une version quasi dÃ©finitive, dÃ©crit les "violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises entre mars 1993 et juin 2003 en RDC".DerriÃ¨re l'intitulÃ© se cache une dÃ©cennie de meurtres, viols, pillages auxquels prirent part plusieurs pays de la rÃ©gion. Des conflits qui firent un nombre indÃ©terminÃ© de morts, mais qui se chiffrent au bas mot en centaines de milliers.La compilation des rapports existants et la collecte de nouveaux tÃ©moignages menÃ©e par le HCDH fournissent une base pour des poursuites judiciaires Ã venir contre les auteurs de ce que le HCDH qualifie de "crimes contre l'humanitÃ©, crimes de guerre, voire de gÃ©nocide" aprÃ¨s des annÃ©es d'impunitÃ©."CRIMES DE GÃ‰NOCIDE"Depuis des semaines, le Rwanda dÃ©ploie ses rÃ©seaux et son Ã©nergie pour tenter d'Ã©touffer ce rapport qui risque d'atteindre le cÅ“ur rÃ©gime du prÃ©sident Paul KagamÃ©, l'homme fort du Rwanda depuis 1994.Le document estime en effet que "les attaques systÃ©matiques et gÃ©nÃ©ralisÃ©es [contre des Hutu rÃ©fugiÃ©s en RDC] rÃ©vÃ¨lent plusieurs Ã©lÃ©ments accablants qui, prouvÃ©s devant un tribunal compÃ©tent, pourraient Ãªtre qualifiÃ©s de crimes de gÃ©nocide".Il reste Ã savoir quel tribunal se chargera de cette Å“uvre de justice alors que la plupart des crimes sortent du champ de compÃ©tence de la Cour pÃ©nale internationale.Face aux insuffisances de la justice congolaise, le HCDH insiste sur la nÃ©cessitÃ© d'imaginer de nouveaux mÃ©canismes judiciaires pour mettre fin au cycle de l'impunitÃ© dans la rÃ©gion.Christophe ChÃ¢telot